

Port St Louis du Rhône,
Le 04 juillet 2019.

L'Adjoint de Direction

PRE-RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

La pré-rentrée scolaire du lycée privé Henri Leroy aura lieu le :

Lundi 2 septembre 2019.

Selon le planning suivant :

Classes	Heures d'accueil
2 nd Bac prof ASSP : Accompagnement Services Soins à la Personne (1 ^{ère} année)	8h15
2 nd Bac prof Esthétique Cosmétique (1 ^{ère} année)	8h30
2 nd prof « Gestion Administration » + « Logistique »	8h45
3eme Prépa Métier	9h00
CAP AEPE « Petite Enfance » 1 ^{ère} année	9h15
CAP Réussite	9h30
CAP AEPE « Petite Enfance » en 1 an	9h45
Seconde générale	10h00
Classe Passerelle préparatoire aux Études Supérieures Santé Sociale et Sécurité	10h15
CAP AEPE « Petite Enfance » 2 ^{ème} année	10h45
1 ^{ère} Bac prof ASSP (2 ^{ème} année)	11h00
1 ^{ère} Bac prof « Gestion Administration » + « Logistique »	13h30
1 ^{ère} Bac prof Esthétique Cosmétique + CAP Esthétique en 1 an	13h45
Première STMG	14h00
Première ST2S	14h15
Terminale Bac prof « Gestion Administration » + « Logistique »	14h30
Terminale bac professionnel Esthétique Cosmétique	14h45
Terminale bac professionnel ASSP	15h00
Terminale STMG Mercatique-SIG	15h15
Terminale ST2S	15h30

Durée de la pré-rentrée : Les élèves seront libérés après la présentation du professeur principal

Les cours démarreront normalement **le mardi 3 septembre 2019** en fonction des emplois du temps.

La demi-pension fonctionnera normalement à partir **du mardi 3 septembre 2019**

Nous attirons votre attention sur :

- **Carnet de correspondance** : Il sera remis à votre enfant le jour de la prérentrée. Il devra être soigneusement complété, avec une photo récente en couverture. Chaque élève doit obligatoirement l'avoir avec lui, à tous les cours. Il lui sera demandé aux heures de sortie.
- Un complément de fournitures pourra être précisé par le professeur principal.
- Pour les sections 2nde ASSP, 2nde Esthétique, CAP Esthétique en 1 an, CAP AEPE 1^{ère} année, CAP AEPE en 1 an : Essayage des tenues professionnelles durant la 1^{ère} semaine de cours.
- Les parents pourront visiter les locaux lors des rencontres parents/professeur principal quelques jours après la rentrée des classes.
La date de réunion sera communiquée par le professeur principal.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marc Geniez
Adjoint de Direction